

La tête de l'emploi

Les médias nationaux ont informé largement des nouvelles modalités mises en place concernant les chômeurs. Ceux-ci *auraient été préalablement informé* (sic) par les ASSEDIC, que l'indemnisation à laquelle ils avaient droit est amputée dès le 1^{er} janvier 2004 de plusieurs mois, consécutivement à un accord UNEDIC signé en décembre 2002 par le MEDEF, la CFDT, la CFTC et la CGC.

Selon l'Unedic, 856 700 allocataires sont concernés par cette réforme de l'assurance chômage.

Certains chômeurs perdent jusqu'à 14 mois d'indemnisation. Qu'ils soient rassurés, ils restent citoyens... Le président va s'occuper d'eux...

Pourtant, la durée d'indemnisation résulte d'un droit notifié au demandeur d'emploi par le régime d'assurance chômage dès l'inscription de ce dernier aux ASSEDIC. Au-delà des questions de droit qui sont posées, la méthode relève d'un vol manifeste.

Les nombreuses réactions des chômeurs sont mêlées d'angoisse, de sentiment d'injustice et de révolte. Les occupations quasi quotidiennes d'antennes ASSEDIC tout au long de l'année 2003 en étaient la preuve. Mais les médias n'en ont que peu parlé. L'actualité était ailleurs : le voile, Saddam H., et « les feignants de fonctionnaires » occupaient alors la scène...

Alors que les demandeurs d'emploi sont muselés sans compromis, abandonnés de fait par les syndicats, l'opinion publique ne réagit pas à ce génocide social qui consiste à renflouer les caisses du patronat en excluant des citoyens âgés de 18 à 65 ans, du système de protection sociale. Le gouvernement qui a agréé l'accord en décembre 2002 ne s'est pas targué de cette prouesse si ce n'est auprès des abonnés au journal officiel. C'est dire s'il est conscient de ses actes et refuse ouvertement de les assumer.

Alors que les chômeurs n'ont absolument aucun moyen de faire pression pour revendiquer leur condition sociale et que les fonctionnaires cessent de se battre, il est clair que la fracture se creuse au cœur même de notre société. On peut dire que le gouvernement est en passe d'arriver à la hauteur de ses exigences : c'est-à-dire diviser son propre électorat, afin de favoriser les décisions les plus dures et d'éviter les contestations de masse. Car ne nous trompons pas : le vote de mai 2002 – outre qu'il a confirmé le venin redoutable des idées réactionnaires et nationalistes au sein des forces de gauche – a surtout confirmé l'impuissance du Politique (national et européen) face aux lobby patronaux. Ernest-Antoine pense. Le gouvernement exécute et certains partenaires sociaux co-gèrent...

Ne jamais oublier que l'équivalent financier de la suppression de l'Impôt sur la Fortune suffit à lui seul pour combler le déficit du régime UNEDIC des Intermittents...

Dans les mois qui viennent, le nombre de personnes sans revenus et de RMIstes va augmenter ses rangs de 1 million de personnes. On pourrait rêver de voir ces personnes dans la rue, rejointes par les autres mouvements de contestation sociale, afin d'amener le pays à une réelle conscience collective.

Car comment lutter efficacement ? Juste ne jamais oublier que si nous sommes des professionnels de la pédagogie, nous sommes aussi et avant tout des citoyen(ne)s dont l'exigeante lucidité doit nous amener à comprendre les causes d'une telle déstructuration sociale pour tenter d'en modifier les données et les situations inacceptables qu'elles génèrent. Simplement parce que nos enfants nous regardent...

Marc Chatelier

(GD 44)